AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 19 mars 1864

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 19 mars 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation2 p. (135r, 136v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 19 mars 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43083

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>19 mars 1864</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Cantagrel, François (1810-1887)</u>
Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

RésuméGodin informe Cantagrel qu'une expédition a été faite à Léon Gaudermen. Il évoque sa fatigue, cause du retard de l'envoi de la description et des dessins [de la cheminée] à breveter. Il explique à Cantagrel qu'il avait décidé de ne plus demander de brevets, mais qu'il veut tout de même se protéger des contrefaçons. Il demande à Cantagrel de lui envoyer un dessinateur de Paris pour suppléer son fils Émile ou de venir lui-même faire le travail, et lui donne la liste des brevets qu'il veut prendre. Godin voudrait consulter un ouvrage de Blanc ou de Renouard sur la loi des brevets en relation avec le procès avec Corneau frères ; il craint que le tribunal demande une expertise avant de se prononcer sur la nullité du brevet. Il informe Cantagrel que l'audience de son procès en séparation est fixée au 15 avril et que l'avocat de sa femme n'est toujours pas connu.

NotesFrançois Cantagrel répond à la lettre de Godin le 25 mars 1864 (Cnam FG 17 (2) c).

SupportLa fin de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

Brevets d'invention, Dessin, Distribution des produits, Fonderies et manufactures "Godin", Santé

Personnes citées

- Blanc, Étienne (1805-1874)
- Corneau frères
- Gaudermen, Léon
- Godin, Émile (1840-1888)
- Renouard, Augustin-Charles (1794-1878)

Œuvres citées

- Blanc, Étienne, Code des inventions et des perfectionnements, contenant la loi nouvelle sur les brevets avec son commentaire...: l'inventeur breveté, 2e éd., Paris, l'auteur Cosse et Delamotte Joubert, 1845.
- Renouard, Augustin-Charles, *Traité des brevets d'invention, par Augustin-Charles Renouard,... Édition entièrement nouvelle, Paris, Guillaumin, 1844.*

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 10/01/2024

135 Guin 19 mars 1664 of Nonemar Centagral ronder a date leffer gun a present parce gun all liter det igare Yaite emmediationent dans are de vous involve ler par 1

136